

COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRESIS

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures, le comité syndical du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambresis s'est réuni, à l'espace Cambresis à Cambrai sur convocation qui lui a été adressée le sept avril deux mille vingt-trois, en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY. (Délibérations avec condition de quorum)

MEMBRES PRESENTS : (51- 37 Titulaires et 14 suppléants)

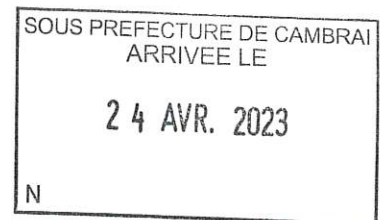
51 membres sont présents avec voix délibérative, le quorum étant atteint, la séance peut donc commencer.

Communauté d'agglomération de Cambrai (30 votants – 21 titulaires – 9 suppléants ayant obtenu procuration)

- | | | |
|--|-------------------------|---------------------------------|
| 1. Gérard ALLART, | 10. Jean-Claude GUINET, | |
| 2. Yvette BLANCHARD, | 11. Bernard HUREZ, | |
| 3. Marie-Bernadette BUISSET-
LAVALARD | 12. Bruno IVANEC | 20. Gérard SETAN, |
| 4. Thierry BOUTEMAN | 13. Marc LANGLAIS | 21. Sylvain TRANOY, |
| 5. Jacques DENOYELLE, | 14. Bruno LEFEBVRE, | 22. Claire BURLET(S) |
| 6. Jean-Marie DEVILERS, | 15. Philippe LOYEZ, | 23. Marie-Danielle CHEVALIER(S) |
| 7. Eddy DHERBECOURT | 16. Pascal MOMPACH, | 24. Jean-Pierre COUVENT(S), |
| 8. M-Thérèse DOIGNEAUX | 17. Karine MORELLE, | 25. Bernadette GODET(S), |
| 9. Olivier GOBERT, | 18. Laurence SAYDON, | 26. Jeanine HOSSELET(S), |
| | 19. Maryvone RINGEVAL | 27. Martine LABALETTE(S) |
| | | 28. Christelle MARQUES(S), |
| | | 29. Danielle PREVOST(S), |
| | | 30. Thérèse WARGNIES(S) |

Communauté d'agglomération du Caudrésis – Catésis (14 votants – 12 titulaires – 2 suppléants ayant obtenu procuration) :

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 1. Didier CATTOEN, | 8. Joseph MODARELLI, |
| 2. Marie-Josée DEPREZ, | 9. Gilles PELLETIER, |
| 3. Bernadette DUBUIS, | 10. Laurence RIBES, |
| 4. André-Marie FORRIERE, | 11. Jeremy RICHARD |
| 5. Daniel FORRIERES, | 12. Paul SOUPLY |
| 6. Jean-Claude GERARD, | 13. Virginie DELSARTE(S) |
| 7. Yannick HERBET, | 14. Sandrine HOTTON(S) |



Communauté de Communes du Pays Solesmois (7 votants – 4 titulaires – 3 suppléants ayant obtenu procuration) :

1. Michel DHANEUS,
2. Didier ESCARTIN,
3. Paul SAGNIEZ
4. Roland SALENGRO,
5. Maryse BALEMBOIS-LESAGE(S)
6. Jacky CALZADA(S)
7. Denis DELSART(S)

Membres excusés (T) :

Pascal BRUNIAUX, Guy COQUELLE, Olivier DELSAUX, Benoît DHORDAIN, Pascal DUEZ, Christian DUMONT, Jean-Pierre DHORME, Gilbert DRAIN, Nathalie DROBINOHA, Jean FICHAUX, Dominique GAILLARD, Romain MANESSE, Daniel POTEAU, Michel PRETTRE, Francis NOBLECOURT, Jean-Michel TISON, Yves MARECAILLE, Stéphane MAURICE, Slimane RAHEM, Nicolas SIEGLER

Fabrice BACCOUT, Alexandre BASQUIN, Etienne BASQUIN, Frédéric BRICOUT, Mathieu DAVOINE, Maurice DEFAUX, Pierre-Henri DUDANT, Patrice QUEVREUX, Michel HENNEQUART Stéphane JUMEAUX, Ludovic HAVART, Patrice BONIFACE, Henri QUONIOU, Julien LEONARD, Monique LESNE, Bertrand LEFEBVRE, Liliane RICHOMME, Jérôme MELI, Véronique GODELIEZ NICAISE, Bernard PLET, Sylvain HALLE, Jacques OLIVIER, Jean-Felix MACAREZ,

Christophe BISIAUX, Jean-Marc BOUCLY, Georges FLAMENGT

Secrétaire de séance :

Laurence RIBES

OBJET : APPROBATION DES COMPTES AMINISTRATIFS – BUDGET ANNEXE / HABITER MIEUX 2022

Concernant l'approbation du Compte administratif dressé par Monsieur le receveur,

Le compte administratif rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recette (titres). Il présente les résultats comptables de l'exercice et doit être soumis pour approbation au comité syndical avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice comptable, afin que l'ensemble des élus du comité syndical puisse constater la stricte concordance conformément à la législation budgétaire et comptable auxquelles sont astreintes les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Après s'être fait présenter le compte administratif de l'exercice 2022 du budget annexe « Habiter Mieux », par Madame RIBES 1^{ère} Vice-Présidente, Monsieur TRANOY ayant quitté la salle, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que Monsieur Sylvain TRANOY, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2022, les finances du budget annexe « Habiter Mieux » du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ;

Au titre de l'année 2022, les résultats du compte administratif du budget annexe « Habiter Mieux » du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis arrêtés comme suit sont concordants avec le compte de gestion dressé par le Receveur.

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Budget 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	396 675,01 €	207 763,67 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	40 000,00 €	20 652,73 €
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	356 340,00 €	77 470,00 €
TOTAL		813 015,01 €	305 886,40 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Budget 2022	Réalisé 2022
002	Résultat reporté ou anticipé	319 009,51 €	319 009,51 €
74	Dotations et participations	494 005,50 €	502 908,96 €
TOTAL		813 015,01 €	821 918.47 €
		RESULTAT	516 032.07 €

Madame RIBES, 1^{ère} Vice-Présidente, propose donc de bien vouloir approuver :
 - Le compte administratif 2022 du Budget Annexe « Habiter Mieux » ;

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait en séance le 13 avril 2023

Pour extrait conforme,

Publié le 24 AVR. 2023

Certifié exécutoire le 24 AVR. 2023

Le Président,

Sylvain TRANOY

